



Monique Dondin-Payre, Houcine Jaïdi, Sophie Saint-Amans et Meriem Sebaï (dir.)

## Autour du fonds Poinssot Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

---

# Une bibliothèque et une famille : le fonds Poinssot à la bibliothèque Gernet-Glotz

Monique Dondin-Payre

---

DOI : 10.4000/books.inha.7153  
Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art  
Lieu d'édition : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art  
Année d'édition : 2017  
Date de mise en ligne : 5 décembre 2017  
Collection : Actes de colloques  
ISBN électronique : 9782917902608



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

DONDIN-PAYRE, Monique. *Une bibliothèque et une famille : le fonds Poinssot à la bibliothèque Gernet-Glotz* In : *Autour du fonds Poinssot : Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2017 (généré le 18 décembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/7153>>. ISBN : 9782917902608. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.7153>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 18 décembre 2020.

---

# Une bibliothèque et une famille : le fonds Poinssot à la bibliothèque Gernet-Glotz

Monique Dondin-Payre

---

- 1 Pendant plus d'un siècle, la famille Poinssot a réuni, imbriqué et rendu totalement solidaire avec le fonds archivistique un ensemble de livres, considérable par le nombre et remarquable par la thématique. Cette « bibliothèque Poinssot » n'est pas devenue une *lost library*, comme elle l'aurait été si, sans être détruits, les livres avaient été dispersés, conservant leur valeur informative érudite, mais ne permettant plus d'appréhender une évolution scientifique<sup>1</sup>. Transformée par son transfert dans le domaine public en bibliothèque institutionnelle, la bibliothèque Poinssot peut être étudiée en tant que telle, tout en gardant les caractéristiques d'un fonds privé, ce qui ne va pas de soi : l'acquisition en bloc du fonds par la collectivité et la création d'une note de provenance<sup>2</sup> dispensent de la phase archéologique qui, faute de ces opérations, serait nécessaire pour en reconstituer la composition et la logique. L'histoire d'une bibliothèque privée, ou plutôt familiale, n'est l'équivalent ni de l'histoire des livres ni de l'analyse de collections publiques : il n'y a, par exemple, pas lieu de s'interroger sur la composition et l'identité du lectorat ni sur l'influence du contexte administratif, de retracer les pratiques de lecture d'une classe sociale ou d'une ville ou les motivations des éditeurs<sup>3</sup> ; l'histoire d'une bibliothèque privée est l'histoire d'un parcours intellectuel<sup>4</sup>, en ce cas, du parcours de ce qu'il est légitime de désigner comme « dynastie de savants », tant la solidarité entre les générations fut forte. Par quels moyens, selon quels principes, avec quels objectifs cette bibliothèque s'est-elle inscrite dans la continuité, quelles relations entretient-elle avec les archives ?

## Qui a construit le fonds ?

- 2 Le premier qui s'engagea dans la voie de la construction – mot approprié pour une œuvre aussi volontariste – d'une bibliothèque fut Julien Poinssot (1844-1900) (fig. 1).

Juriste de formation, il put vivre une partie de sa vie de la confortable fortune héritée de son père notaire et marchand de biens, renforcée par la dot de son épouse<sup>5</sup>. Sa bibliothèque était celle d'un honnête homme lettré et cultivé, incluant des œuvres littéraires, des dictionnaires, des traités techniques, sur les domaines qu'il affectionnait. Bibliophile très averti, il assouvit sa passion en acquérant de nombreux ouvrages, au besoin des tomes isolés d'une série dont le sujet n'était pas toujours sa première préoccupation mais qui le séduisaient par leur reliure. « Il avait trois passions : les livres, les belles gravures, la musique. Il bouquinait à outrance, son appartement était encombré de livres que, du reste, il n'achetait pas au hasard. Il se connaissait en éditions et avait parfois la main heureuse », raconte son ami Pallu de Lessert<sup>6</sup>. Son engagement dans l'armée le conduisit fortuitement en 1870-1871 à Constantine, où il commença à se passionner pour l'histoire et surtout pour la géographie antiques de l'Afrique du Nord. Comme ses contemporains, il était polyvalent et appréhenda l'Algérie, puis la Tunisie, sous des angles divers : géographie, archéologie, épigraphie, géologie, météorologie, minéralogie, histoire, architecture, ethnologie ; il orienta alors vers ces domaines une partie de ses acquisitions. La richesse de cette palette, qui se reflète dans les tables des matières de la revue qu'il fonda en 1882, le *Bulletin des antiquités africaines*<sup>7</sup>, remplacé en 1886 par la *Revue de l'Afrique française*<sup>8</sup>, se traduit par le large éventail des acquisitions de livres dans la sphère africaine antique.



Fig. 1 : Portrait de Julien Poinssot jeune, tirage photographique collé dans son exemplaire personnel des *Inscriptions romaines de l'Algérie* par Léon Renier (voir fig. 8).

Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.

- 3 Un certain nombre d'ouvrages entrés dans la bibliothèque Gernet-Glotz portent témoignage de sa double passion, bibliophilique et africaine<sup>9</sup>. Arrêtons-nous un instant sur un exemple de la première. Un volume in 4°, relié pleine peau, décoré au fer de fleurs de lys dorées, avec blason central, est une compilation d'auteurs latins publiée à

la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et rééditée à plusieurs reprises au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> (fig. 2). L'auteur en est le juriste Denys Godefroy, qui fit imprimer cette dernière édition (*editio postrem aemendatior et non nullis auctior*) en 1622, l'année de sa mort ; son travail de collation des décrets justiniens fut très longtemps utilisé, mais ce recueil de textes latins était scientifiquement dépassé au XIX<sup>e</sup> siècle. Julien l'acquit pour la reliure, dont la qualité esthétique égale l'intérêt historique. En effet, il est aux armes du Collège des Grassins - emblème aux trois fleurs de lys, ceint d'une couronne d'épines, surmonté d'une tête d'ange, et légendé *lilium inter spinas*<sup>11</sup>. La partie inférieure de la légende où figurait le nom *Collegium Grassinaeum* a été grattée : fondé en 1569 grâce à une donation du conseiller au parlement Pierre (des) Grassin(s), ce collège de l'université de la Sorbonne disparut à la Révolution, lors de laquelle son nom dut être supprimé.

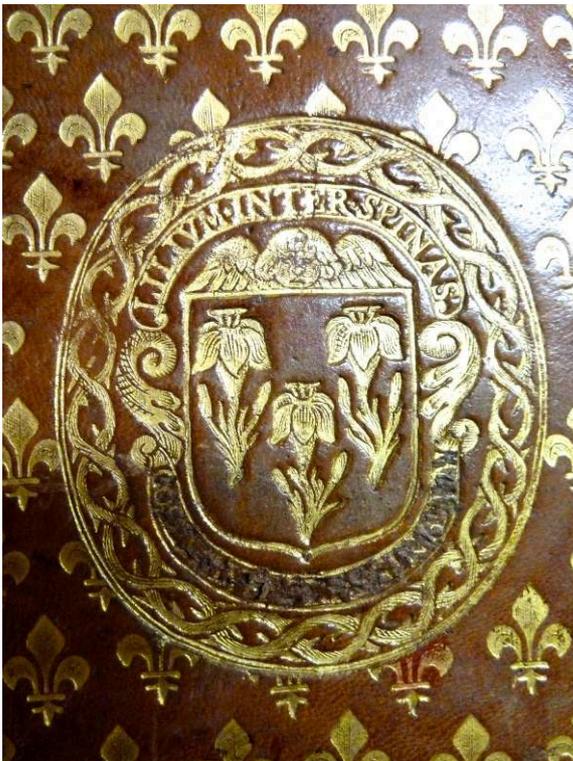


Fig. 2 : Reliure de Denys Godefroy, *Auctores latinae...*, aux armes du collège des Grassins, semis de fleurs de lys et blason aux trois fleurs de lys ceint d'une couronne d'épines ; la devise « *lilium inter spinas* » est lisible, « *collegium Grassinaeum* » a été gratté à la Révolution.

Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.

- 4 Un autre ouvrage est, lui, représentatif de l'association entre les goûts bibliophilique et historique de Julien. Il rassemble des témoignages sur la « bataille de Tunis » livrée par l'empereur Charles Quint contre l'amiral-pirate Barberousse, qui déboucha sur l'occupation espagnole de Tunis jusqu'en 1574<sup>12</sup>. Le livre a été peu diffusé, la seule autre copie recensée en France se trouve à la bibliothèque universitaire de Strasbourg, mais aucun des autres exemplaires au monde ne ressemble à celui-ci. La couverture est une réalisation en maroquin rouge, dont le décor doré au petit-fer met en évidence le nom du propriétaire, « Mohammed-es-Sadok ». Sadok Bey, dernier bey de Tunis (dont le nom est inscrit ici sous sa forme francisée), gouverna de 1859 à 1882 et signa le traité du Bardo instaurant le protectorat en Tunisie (fig. 3). Aucune place n'est faite ni au titre ni à l'auteur du livre dans cette réalisation dont l'iconographie composite reflète l'imaginaire orientaliste européen, en l'occurrence italien : colonnes à chapiteaux

égyptisants autour desquelles s'enroulent des lianes, flanquant une porte à demi obturée par un rideau en dentelles, en avant de laquelle deux figures animales composites, mi-singes mi-félinés, montent la garde sur des piédestaux envahis de végétation, une étendue d'eau à l'arrière-plan se déversant par quatre fontaines à l'avant ; le tympan surmontant la porte est percé d'une rosace de type médiéval, au centre de laquelle pend, en guise de vitrail, un panier empli de roses et de feuillage se terminant par un pompon. Le motif très courant du médaillon au revers est ancré dans le patrimoine tunisien : la tête de lion rugissant, de face, renvoie au symbole de la force, encore présent aujourd'hui sur les armoiries tunisiennes<sup>13</sup>. L'enrichissement voulu par l'auteur, Damiano Muoni<sup>14</sup>, ne se borne pas à l'extérieur : le volume s'ouvre avec les portraits du bey auquel l'exemplaire fut offert et de l'auteur qui salue dans sa dédicace l'émule de Rome, rétablissant dans toute sa puissance la terre punique, patrie d'Hannibal, égale de Rome<sup>15</sup>. Arrivé à Tunis, le 25 octobre 1882, peu avant la mort du bey, Julien acquit ce livre dans la vente aux enchères qui, selon la coutume, dispersa l'immense bibliothèque du défunt.

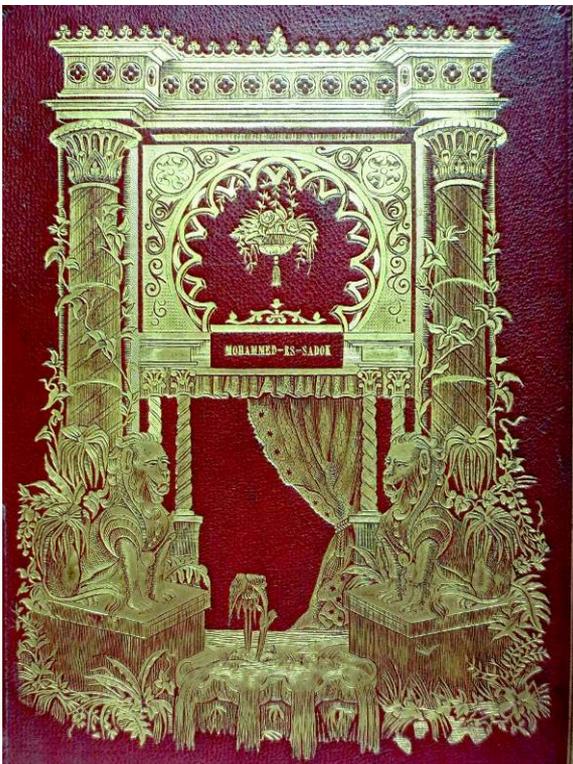


Fig. 3 : Reliure au nom du bey Mohammed-es-Sadok du livre de Damiano Muoni, *Tunisi...*

Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.

- 5 Grâce à la générosité de M<sup>me</sup> Paulette Poinssot, le fichier où Julien recensa ses ouvrages est entré à la bibliothèque Gernet-Glotz (fig. 4). Sur les petits bostols sont transcrites les informations attendues : auteur, titre, éditeur, souvent complétées par des entrées techniques – ex-libris, reliure... Le projet d'ex-libris, conçu en 1900, l'année de la disparition de Julien, qui fut abandonné, laisse à penser qu'il projetait un classement systématique puisque les informations de « n° » et de « série » sont prévues (fig. 5). Comme les archives, comme la bibliothèque, le fichier fut considéré comme un bien familial : Louis, sans le modifier, le compléta pendant un moment, en ajoutant une marque distinctive sur les fiches dont il était l'auteur. À son tour, Claude porta des annotations, qui illustrent l'importance fondamentale de la chaîne des générations :

ainsi, au bas de la fiche de « Jules Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Pierre Corneille*, Paris, 1829, 2 vol.<sup>16</sup> » figure cette formule « C.P. (à donner à Louis) », par laquelle C(laude) P(oinssot) précise que les volumes portent une note de Julien qui les destinait à son fils aîné. Dans la même perspective de complémentarité familiale, Louis publia la relation du voyage au Levant du consul Rousseau, manuscrit que Julien avait acquis auprès d'un bouquiniste<sup>17</sup>.



Fig. 4 : Fichier de Julien Poinssot.  
Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.



Fig. 5 : Ex-libris de 1900 figurant Julien Poinssot entre ses deux fils, Louis à sa droite et Charles à sa gauche.

Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.

- 6 Ce fils, Louis (1879-1967), après des études de droit et de lettres, entama, par hasard aussi, un parcours professionnel en Tunisie : grâce à Bernard Roy<sup>18</sup>, grand ami de son père, il fut admis à travailler aux côtés de Paul Gauckler<sup>19</sup>, directeur du Service des Antiquités. Il assumait la responsabilité de fouilles, notamment à Dougga, à *Thuburbo Maius*, à Carthage, et participa à l'organisation du musée du Bardo à Tunis. Adjoint d'Alfred Merlin, directeur des Antiquités<sup>20</sup>, il lui succéda en 1920, et resta en Tunisie après sa retraite en 1942, toujours au cœur des activités archéologiques pour lesquelles son expertise se révélait sans égale. Il était assisté par son épouse, Paule Eigenschenck-Poinssot, immergée depuis toujours dans l'univers tunisien<sup>21</sup>. Se vouant entièrement à la Tunisie, Louis orienta définitivement l'enrichissement de la bibliothèque ; avec lui, une étape décisive est franchie : à la professionnalisation et à la spécialisation de l'homme correspondent celles du fonds dont l'histoire et l'archéologie africaines, tunisiennes en tout premier lieu, constituent désormais la thématique fondamentale. Parallèlement, le spectre s'élargit du point de vue chronologique aux périodes pré- et post-romaines, englobant l'ère islamique, et du point de vue thématique à l'art, l'artisanat, l'ethnologie... ; l'appréciation de Noël Duval : « aucune période, aucune forme d'art pour peu qu'elle soit représentée en Tunisie, qui ne soit concernée par plusieurs numéros de sa longue bibliographie » s'applique parfaitement à l'œuvre de Louis dans le cadre de la bibliothèque<sup>22</sup>.
- 7 Le dernier de la « dynastie », Claude (1928-2002), mit très tôt, et aussi par hasard, ses pas dans ceux de son père. Il se vit assigner des tâches d'inspection des écoles franco-arabes, avant de prendre en charge le Secrétariat général de la mission archéologique française en Tunisie et d'assumer la poursuite des travaux paternels, en particulier à Dougga et au musée du Bardo. Ayant obtenu un poste en France à partir de 1962, il y

occupa la charge d'inspecteur à la Direction des musées. La part que prit Claude à l'enrichissement et au classement de la bibliothèque s'inscrit dans la ligne paternelle, avec une action structurante renforcée : « Mon œuvre c'est la bibliothèque » disait-il, comprenant par-là la totalité du fonds documentaire, archives incluses, que, lors de son installation à Paris, il entreprit de reclasser, raffinant et améliorant, sans relâche<sup>23</sup>.

- 8 Parallèlement à leurs acquisitions propres, les Poinssot se trouvèrent, comme pour les archives, bénéficiaires de legs de la part de leurs relations. La figure emblématique est ici aussi celle de Bernard Roy dont Julien fit la connaissance en 1872, nouant avec lui des contacts amicaux et professionnels qui se resserrèrent avec Louis. Agent consulaire au Kef, puis Secrétaire général du Gouvernement tunisien pendant des décennies, Roy cohabita avec Louis à Tunis, où se loger était une gageure, et partagea avec lui recherches et bibliothèque. À la mort de Roy, Louis fut son légataire universel pour ses biens tunisiens, et leur bibliothèque commune resta donc en l'état (fig. 6). Le fonds de Roy est très riche en publications, d'une variété considérable, sur toutes les époques de l'histoire, sur la société, les populations, l'économie, la géographie, le climat, etc. de Tunisie. Aucune autre bibliothèque complète ne vint s'agréger au fonds, mais un nombre non négligeable de volumes l'alimenta grâce à des liens, familiaux pour des livres d'Hippolyte Durand de Laur, beau-père de Julien, professionnels pour les volumes d'Alfred Merlin, le supérieur et ami de Louis, d'Héron de Villefosse, de Gabriel Puaux. Paul Gauckler, Pierre Cintas, Cyr Gustave Hannezo, Louis Carton sont quelques-uns des noms, tous présents dans les archives, qui surgissent, notamment sur les tirés à part qui sont les plus riches en informations dans ce domaine<sup>24</sup>.



Fig. 6 : La maison de Tunis, propriété de Bernard Roy et de Louis Poinssot où était conservée la bibliothèque.

Coll. privée-repr. int. © CNRS-AnHiMA.

## Ampleur et limites d'une analyse

- 9 Envisager, comme nous le faisons ici par nécessité, la bibliothèque savante en tant que tout préexistant comporte un aspect artificiel pour plusieurs raisons :

- 10 - La bibliothèque devenue publique ne constitue qu'une partie de la collection réunie au fil du temps. Les centres d'intérêt de Julien ont, contrairement à ceux de ses fils et petit-fils, notablement évolué au cours des années ; en particulier, une fois revenu définitivement en France, en 1883, Julien s'orienta vers les publications ayant trait à sa région d'origine, la Bourgogne, et aux sujets susceptibles d'enrichir la culture de ses enfants, qui ne sont donc pas inclus dans le fonds antique. De même, les volumes bibliophiliques sans rapport avec l'histoire antique acquis par lui ont, pour la plupart, été exclus du fonds à la vente ; il faut se garder d'interpréter les manques, spécialement en ce qui concerne Julien dont la personnalité et le parcours intellectuel complexes ne peuvent être appréhendés qu'en tenant compte de son fichier.
- 11 - Le fonds archivistique et le fonds imprimé sont intellectuellement indissociables. La répartition faite lors de l'achat par les deux institutions - INHA et UMR - fut, inévitablement, arbitraire. Les dossiers thématiques constitués par « les Poinssot » réunissaient manuscrits et imprimés. Le fonds désigné comme « archives » comporte des documents imprimés ; de leur côté, les volumes imprimés de la bibliothèque sont souvent enrichis, sans parler des dédicaces, de lettres, de photographies. Une publication fort utilisée au fil des générations en porte témoignage : les *Inscriptions romaines de l'Algérie*, publiées en 1855 par Léon Renier<sup>25</sup>. Ce corpus fut acquis par Julien qui y apposa son tampon (fig. 7) ; il porte, au dos de la page-titre, une photo inédite de l'auteur âgé, qui est un document personnel, non un portrait officiel (fig. 8), preuve de l'insertion de Julien dans le milieu scientifique comme antiquisant reconnu ; le cliché, dont Julien note la présence sur la fiche, a pu être pris par l'excellent photographe qu'il était lui-même. Le livre, qui avait beaucoup servi, vient d'être restauré ; alors, sous le cliché de Renier en apparut un autre, qui figurait Julien lui-même (fig. 1). Son implication profonde dans la vie scientifique se manifeste par la confection de l'index géographique dont le volume imprimé est dépourvu et par l'ajout, sur des pages interfoliées lors de la reliure, des textes nouveaux dont il avait connaissance et qu'il publiait dans ses revues. Louis porta ensuite les références quand elles furent intégrées au *Corpus Inscriptionum Latinorum*. La bibliographie et la nécrologie de Renier publiées en 1885-1886 ont été collées sur des feuillets intercalés, par Louis sans doute<sup>26</sup>. Ces documents, associés les uns aux autres au fil du temps, font du volume un objet unique enrichi au fil des générations, très exactement l'œuvre d'une dynastie.

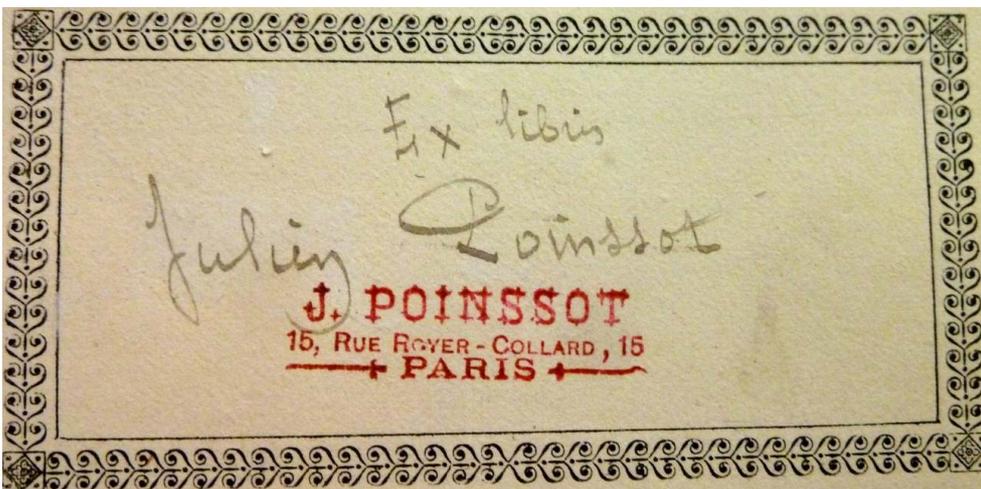


Fig. 7 : Volume des *Inscriptions romaines de l'Algérie* de Léon Renier : tampon de Julien Poinssot. Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.



Fig. 8 : *Portrait de Léon Renier*, tirage photographique.  
Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.

## Analyse : nature et chronologie du fonds

### Répartition documentaire et linguistique

- 12 La bibliothèque Poinssot : répartition documentaire, linguistique, chronologique.
- 13 Statistiques établies par Rosine Adda, responsable de la bibliothèque Gernet-Glotz, mars 2014.

Type de documents – total des enregistrements : +/-4520 <sup>27</sup>			
Monographies	évaluation	avec T à P	hors T à P
Catalogues de musées, expositions, ventes	+/- 2517	55	84 %
Périodiques, nombre de titres	+/- 570	12,5	19 %
Tirés à part	+/- 50		
<b>Linguistique</b>	+/- 1400	31	
Allemand			

Anglais	+/- 240
---------	---------

- 14 La langue française domine de façon écrasante, l'allemand, langue indispensable à l'archéologie, venant en deuxième position, loin derrière : les Poinssot n'ont pas suivi de cursus classique et se sont formés selon les impératifs pratiques.
- 15 La plus grande partie est composée de monographies, avec une proportion non négligeable de catalogues (musées, expositions, ventes) qui tient à l'importance de cette documentation pour l'archéologie et à l'attachement de Louis et Claude Poinssot à la muséographie. Du dernier surtout, qui, à son retour en France, fut conduit par sa fonction à s'intéresser aux actualités des musées, et à ouvrir une nouvelle section dans la bibliothèque, celle de la Gaule, qui est fort riche. Cette initiative introduit un décalage entre archives et bibliothèque, dont l'analyse demande méticulosité et prudence. Je dois à Aurélien Caillaud, que je remercie très vivement, les informations sur la part de la Gaule dans les archives. Elle est minime, et sa présence paraît essentiellement justifiée par le désir de disposer d'éléments de comparaison avec l'Afrique puisque, dans le classement initial, les groupes gaulois faisaient directement suite aux dossiers thématiques africains - mausolées, sarcophages...

## Répartition chronologique

Livres « anciens, rares et précieux » de la bibliothèque publique Poinssot, antérieurs à 1800, par ordre chronologique				
Chronologie				
		avec T à P	sans T à P	
Avant 1900	900 dont 48 antérieurs à 1800	20 %	27 %	
Avant 1920	546	12 %	40 %	
1920-2000	2800	62 %	60 %	
Titre		Auteurs		Lieu, éditeur, date
Les cinq livres les plus anciens : XVI <sup>e</sup> siècle				
1. Dionis Nicaei rerum Romanarum a Pompeo Magno, ad Alexandrum Mamaeae ac filium Epitome, Ioanne Xiphilino authore, et Guilielmo Blanco Albiensi interprete.		Dion Cassius, résumé par Jean Xiphilin, Guillaume (du) Blanc d'Alby trad. (en latin)		Paris, Estienne, 1551

2. Discovrs De La Religion Des Anciens Romains Escript par Noble Seigneur Guillaume du Choul, Conseiller du Roy et bailly des montaignes du Dauphiné, Et Illustré d'un grand nombre de medailles, & de plusieurs belles figures retirées des marbres antiques qui se trouvent à Rome & par nostre Gaule.	Guillaume du Choul	Lyon, Guillaume Rouille, 1556
3. De gentib(us) et familiis Romanorum, Richardi Streinnii baronis Schwarzenavii. Cum index.	Richard Strein, baron de Schwarzenau	Venise, Aldo Manuzio, 1571
4. Georgii Fabricii Chemnicensis Roma. Antiquitatum libri duo ; ex aere, marmoribus, saxis membranis ue ueteribus collecti, ab eodem. Itinerum lib. I. Auctiora omnia, cum Rerum & uerborum in omnibus hisce memorabilium Indicibus.	Georg Fabricius	Bâle, Jean Oporin, 1587
5. Corpus iuris civilis a Dionysio Gothofredo I. C. recognitum, in quo, vice interpretationis, variae lectiones, si non omnes, praecipuae tamen & magis necessariae adiectae, 2 vol.	Denis Godefroy	Genève, Guillaume de Lamairie, 1589
13 volumes datent du XVII <sup>e</sup> siècle 32 volumes datent du XVIII <sup>e</sup> siècle soit 48 volumes antérieurs à 1800 933 pour le XIX <sup>e</sup> siècle		

- 16 1000 ouvrages environ sont antérieurs à 1900 ; presque la moitié date d'avant 1920, ce qui correspond à la chronologie globale de la famille et à la très grande abondance des publications sur l'Afrique du Nord antique au XIX<sup>e</sup> siècle, consécutive à la découverte de la région. La conjonction entre l'entrée de Julien dans le monde savant et la révélation de l'Afrique romaine, la fidélité de ses descendants au champ de recherches africain ont conditionné la composition chronologique globale de la bibliothèque.
- 17 Une chronologie affinée de la construction de la bibliothèque peut être établie à l'aide de divers critères.
- 18 Un ex-libris fut composé par Louis, qui figure l'entrée d'un édifice antique entre deux colonnes supportant un linteau sur lequel la signature de Louis Poinssot est reproduite (fig. 9). Sur la base inférieure, une légende en grec, dit : « Comme jadis Aphrodite, aujourd'hui Éros surgit des vagues de la mer ». Dans l'encadrement des colonnes un homme nu est posé sur les vagues. Cet homme est l'exacte réplique de l'« Éros de Mahdia », statue de bronze à la découverte, à partir de 1907, et à l'installation de laquelle au musée du Bardo de Tunis Louis Poinssot avait participé<sup>28</sup>. L'ex-libris a été apposé sur les volumes pour indiquer leur appartenance au fonds, sans présager du moment de leur entrée qui peut être antérieure ou postérieure à « l'ère Louis »<sup>29</sup>.



Fig. 9 : Ex-libris au nom de Louis Poinssot.

Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHiMA.

- 19 L'année de parution des livres ne fournit qu'un point de départ, sans impliquer une date d'acquisition. Celle-ci peut être approchée, outre grâce au fichier de Julien, par l'équipement des livres, les reliures et les écritures. Julien faisait relier les livres en pleine peau par la maison Henry-Pierson<sup>30</sup> et faisait souvent apposer au dos ses initiales entrelacées, et/ou une tige fleurie. Louis faisait relier en peau ou en toile avec écoinçons et dos en peau, avec le mot « Poinssot » en bas. Claude faisait relier en toile, rouge très souvent, écru, parfois bleue, par la maison Reliural, toujours avec le mot « Poinssot » en bas du dos.
- 20 La date d'acquisition est, au fond, mineure par rapport à la stratification au fil du temps : la bibliothèque a été édifiée, chacun ajoutant commentaires, mises à jour, corrections, dessins, dans les marges, ou sur des pages insérées à cette fin. La stratification la plus simple est le suivi de thèmes, initiés par la génération antérieure : il en va ainsi pour les récits des Ordres rédempteurs préposés au rachat des chrétiens captifs des Ottomans<sup>31</sup> ; devenus des classiques, ces relations sont appréciées pour leurs descriptions de pays peu connus quand elles furent rédigées ; presque toute la série a été réunie par les Poinssot au fil du temps<sup>32</sup>.
- 21 Une manifestation différente de la stratification est la traduction d'une description inédite de l'île de Djerba, faite de l'arabe vers le français dans les années 1880 par Charles Exiga-Kayser<sup>33</sup>, un interprète militaire contrôleur civil à Bizerte, féru d'histoire ; assurément Julien avait acquis le manuscrit puisqu'il en corrige la traduction, dont son fils Louis indique plus tard les erreurs ou omissions.
- 22 Cette stratification chronologique se manifeste enfin par des constructions au sens propre : la création de volumes, désignés comme « recueils factices » parce qu'ils réunissent sous une même reliure des publications indépendantes. Julien Poinssot avait

ainsi assemblé des livres proches par le sujet, parfois publiés au même moment et chez le même éditeur comme la *Description de l'Arabie* de Niebuhr et du *Recueil de questions (sur) l'Arabie* de Michaelis<sup>34</sup> (fig. 10). Un des rares autres recueils factices dont il est l'auteur est *Algérie*, composé en 1846, quand il se proposait de participer aux opérations de colonisation et de rédiger une biographie du maréchal Bugeaud<sup>35</sup>. Louis, puis Claude, composèrent des recueils factices en grand nombre : à même de suivre l'évolution des thèmes qui se dessinaient, Louis s'attacha à réunir les publications qui en témoignaient, incluant celles que son père avait acquises, traquant, comme Claude ensuite, les ventes de bibliothèques pour mettre la main sur tel ou tel article qui manquait à la reconstitution de la pensée scientifique<sup>36</sup>.

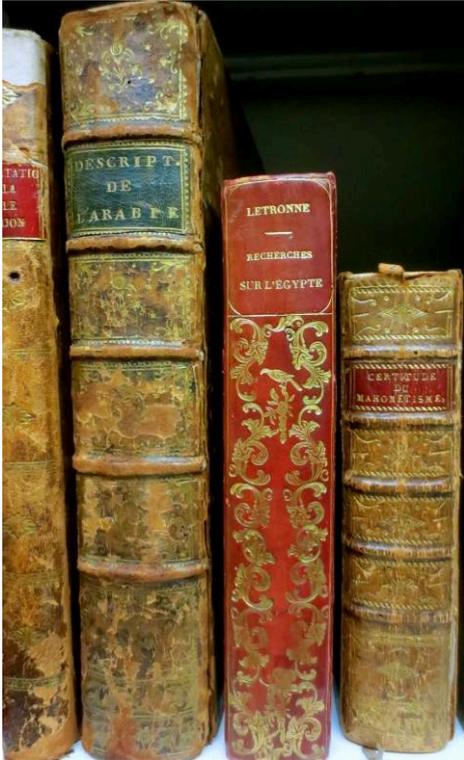


Fig. 10 : Recueil factice *Description de l'Arabie* de C. Niebuhr et J. D. Michaelis au milieu d'autres livres anciens du fonds Poinssot.

Bibliothèque Gernet-Glotz © CNRS-AnHIMA.

- 23 Tous les projets de recueils factices n'ont pas été menés à bien : plus d'une douzaine d'études sur les tatouages – tatouage de prostituées, de délinquants, crapuleux, curatifs, indigènes, détatouage – répondent à un thème réfléchi, comme l'indique une mention sur une couverture « Afr du nord contemp tatouages »; cette série sociologique insolite constitue un jalon dans une réflexion anthropologique : la comparaison entre les tatouages indigènes et les motifs décoratifs (sur tissus, sur céramiques, sur œufs, etc.) parut un moment susceptible d'éclairer l'origine de certaines populations africaines<sup>37</sup>.

## Conclusion

- 24 L'arbre généalogique de la famille Poinssot, confronté à l'histoire de la bibliothèque, suscite l'étonnement (fig. 11) : la transmission du père à son fils, en apparence unique,

correspondrait à une succession unilinéaire. Dans les faits, les fratries étaient multiples, mais la conscience que la famille avait de l'importance de la bibliothèque se traduisit par la décision que la partie scientifique, qui devait être préservée dans son intégralité, était sortie de l'héritage à partager, et revenait sans amputation à celui de la famille qui poursuivrait les travaux. Il en allait de même pour les archives, indissociables de la bibliothèque.

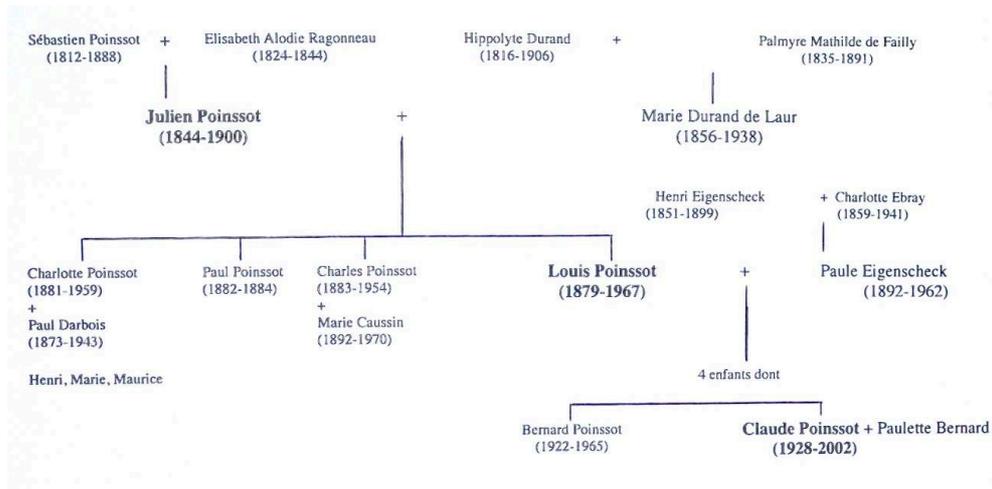


Fig. 11 : Stemma de la famille Poinsot

© Monique Dondin-Payre.

- 25 La bibliothèque Poinsot ouvre les mêmes directions d'étude, qui ont été esquissées ici, que toute bibliothèque privée, mais elle présente une particularité rare : sa longévité et son homogénéité thématiques et humaines en font le reflet de l'évolution globale des modalités de la connaissance. Un fonds public alimenté sur une longue période livrerait les mêmes publications, mais le résultat n'en serait en rien l'équivalent ; il lui manquerait cette marque d'attachement charnel, ce façonnage acharné, cette volonté d'élaboration des publications en instruments de connaissance qui font de la bibliothèque Poinsot un objet unique.

## BIBLIOGRAPHIE

ANONYME, *Relation de ce qui s'est passé dans les trois voyages que les religieux de l'Ordre de Notre-Dame de la Mercy ont faits dans les Etats du Roy de Maroc pour la Rédemption des Captifs en 1704, 1708 & 1712, par un des Pères Deputez pour la Rédemption, de la Congrégation de Paris, du même Ordre, Paris, Coustelier, 1724.*

ANONYME, *Voyage dans les états barbaresques de Maroc, Alger, Tunis et Tripoly, ou lettres d'un des captifs qui viennent d'être rachetés par MM. les Chanoines réguliers de la sainte-Trinité, suivies d'une notice sur leur rachat et du catalogue de leurs noms, Paris, Guillot, 1785.*

Agénor AZÉMA DE MONTGRAVIER, *Etudes historiques pour servir au projet de colonisation d'une partie du territoire de la province d'Oran, s.l., mai 1846.*

- Jean-François BERT, *La bibliothèque de Marcel Mauss* ; en ligne: [www.quaibrantly.fr/fileadmin/user\\_upload/enseignement\\_et\\_recherche/publications\\_trc/bert\\_jean-francois\\_la\\_bibliotheque\\_de\\_marcel\\_mauss\\_2012.pdf](http://www.quaibrantly.fr/fileadmin/user_upload/enseignement_et_recherche/publications_trc/bert_jean-francois_la_bibliotheque_de_marcel_mauss_2012.pdf).
- Pierre BOYANCÉ, « Nécrologie : Alfred Merlin (1876-1965) », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 77, 1965, p. 641-642.
- Thomas Robert BUGAUD DE LA PICONNERIE, *Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit*, Alger, Gouvernement général, 1844.
- Thomas Robert BUGAUD DE LA PICONNERIE, *De la colonisation de l'Algérie*, Paris, A. Guyot, 1847.
- Thomas Robert BUGAUD DE LA PICONNERIE, *Observations de M. le maréchal Gouverneur-Général sur le projet de colonisation présenté pour la province d'Oran*, Alger, Imprimerie du Gouvernement, 1847.
- Joseph CANAL, « Pages d'histoire de la Tunisie. Une figure qui disparaît. M. Roy, Secrétaire général du Gouvernement tunisien », *Revue tunisienne*, 1919, p. 367-373.
- Julia CLANCY-SMITH, « L'École Rue du Pacha, Tunis : l'enseignement de la femme arabe et "la Plus Grande France" (1900-1914) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 12, 2000 ; en ligne : <http://clio.revues.org/186> ; DOI : 10.4000/clio.186.
- Hugues COCARD, *L'ordre de la Merci en France, 1574-1792. Un ordre voué à la libération des captifs*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Henri DÉHERAIN, « Le voyage du consul Joseph Rousseau d'Alep à Bagdad en 1807 », *Syria*, 6, 1925, p. 174-187.
- Noël DUVAL, « Louis Poinssot (1879-1967) », *Antiquités africaines*, 3, 1969, p. 7-10.
- Ermanno FERRERO, « Leone Renier, Breve commemorazione », *Atti della Reale Accademia delle scienze di Torino*, 1885, 21.
- EXIGA dit KAYSER, *Description & histoire de l'île de Djerba traduite du manuscrit du Chikhr Abou Rasse Ahmed en-Naceur Muḥammad Abu Ra's ibn Ahmad, al-Nāṣirī*, Tunis, Imprimerie Franco-tunisienne, 1884.
- Denys GODEFROY, *Auctores latinae linguae in unum redacti corpus : quorum auctorum veterum & neotericorum elenchum sequens pagina docebit. Adjectis Notis Dionysii Gothofredi, Editio postrema emendatior et nonnullis auctior*, Genève, Eustache Vignon, 1622.
- Stéphane GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du nord*, Paris, Hachette, t. 6, 1927.
- Gisela HELLENKEMPER SALIES et al. (éd.), *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*. Cologne, Rheinland-Verlag, 1994 (Rheinisches Landesmuseum Bonn 1).
- Gisela HELLENKEMPER SALIES, « Der antike Schiffsfund von Mahdia. Entdeckung und Erforschung », dans HELLENKEMPER SALIES 1994, p. 5-28.
- Antoine HÉRON DE VILFOSSE, « Bibliographie des ouvrages de Léon Renier », dans *Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes Etudes en mémoire de son Président Léon Renier*, Paris, F. Vieweg, 1887.
- Christophe Louis JUHAULT DE LAMORICIÈRE, *Observations de M. le maréchal Gouverneur-Général sur le projet de colonisation présenté pour la province d'Oran*, 1846.
- Jean-Claude LABORIE, « Les ordres rédempteurs et l'instrumentalisation du récit de captivité : l'exemple des trinitaires entre 1630 et 1650 », dans F. MOUREAU (éd.), *Captifs en Méditerranée (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles). Histoires, récits et légendes*, Paris, Presses Université de la Sorbonne, 2008, p. 93-12.

- Philémon DE LA MOTTE, François COMELIN, Jean Baptiste DE LA FAYE, *Voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes d'Alger et de Tunis, fait en 1720*, Paris, L. Sevestre & P.F. Giffart, 1721.
- Philémon DE LA MOTTE, Père GODEFROY, François COMELIN, *État des royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis et Alger... avec la tradition de l'Église pour le rachat ou le soulagement des captifs*, Rouen, P. Machuel, 1731.
- Abbé J. M. LANDMANN, *Exposé sur la colonisation de l'Algérie adressé à MM. les Pairs de France lors de la discussion des crédits supplémentaires*, Paris, J. Lecoffre, 1846.
- Denis MACKAR, Augustin D'ARCISAS, Jean Baptiste DE LA FAYE, *Relation en forme de journal du voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes de Maroc et d'Alger pendant les années 1723, 1724 et 1725*, Paris, L. Sevestre, 1726.
- Edmond Charles DE MARTIMPREY, *Études pour servir à la colonisation dans la Province d'Oran, mai 1846*, Oran, 1846.
- Alfred MERLIN, Louis POINSSOT, « Note sur les bronzes de Mahdia », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 52, 1908, p. 386-388.
- Alfred MERLIN, Louis POINSSOT, « Bronzes trouvés en mer près de Mahdia », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 17, 1909. p. 29-58.
- Johann David MICHAELIS, *Recueil de questions, proposées à une société de savants, qui par ordre de Sa Majesté danoise font le voyage de l'Arabie*, Jean Bernard MÉRIAN (trad.), Amsterdam, S.J. Baalde-Utrecht, J. van Schoonhoven, 1774.
- Damiano MUONI, *Tunisi. Spedizione di Carlo V Imperatore, 30 maggio-17 agosto 1535. Cenni - Documenti - Regesti*, Milan, G. Bernardoni, 1876.
- Carsten NIEBUHR, *Description de l'Arabie, faite sur des observations propres et des avis recueillis dans les lieux mêmes*, Ferdinand-Louis MOURIER (trad.), Amsterdam, S. J. Baalde-Utrecht, J. van Schoonhoven, 1774.
- Clément PALLU DE LESSERT, *Jules Poinssot : souvenirs, 1844-1900*, Paris, P. Renouard, 1905.
- Louis POINSSOT, *Voyage de Bagdad à Alep (1808)*, Paris, J. André, 1899.
- James RAVEN (éd.), *Lost Libraries. The Destruction of Great Book Collections since Antiquity*, Houndmills, Basingstoke/ New York, Palgrave Macmillan, 2004.
- Léon RENIER, *Mélanges d'épigraphie*, Paris, C. Lahure, 1854 (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 22).
- Léon RENIER, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, Paris, Imprimerie impériale, 1855.
- Magdalene SÖLDNER, « Der sogenannte Agon », dans HELLENKEMPER SALIES 1994, p. 398-429.
- Jules TASCHEREAU, *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, Paris, Alexandre Mesnier, 1829.
- Georges TESSIER, « Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Merlin, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 109, 1965, p. 482-494.
- Dominique VARRY, « L'histoire des bibliothèques en France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2, 2005, p. 16-22 ; en ligne: <http://bbf.enssib.fr>.
- Bernard VINCENT, « L'action des ordres rédempteurs », *Hypothèses*, 10, 2007, p. 325-327 ; en ligne : <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2007-1-page-325.htm>.

## NOTES

1. Voir RAVEN 2004.
2. La note de provenance, intégrée à la notice bibliographique, précise l'origine de l'exemplaire ; grâce à cette note, une recherche avancée sur le site de la bibliothèque avec comme demande « fonds Poinssot » fait apparaître plus de 4 800 références.
3. Voir VARRY 2005.
4. Exemple : BERT 2012.
5. Julien Poinssot avait épousé en 1878 Marie Charlotte Durand de Laur (1856-1938), fille d'Hippolyte Durand de Laur, professeur de lettres (1816-1906), et de Palmyre Mathilde de Failly (1835-1891).
6. PALLU DE LESSERT 1905, p. 6.
7. Le *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines recueillies par les soins de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, parut en 1882, 1884, 1885 à Paris et Oran, sous la direction de Julien Poinssot (E. par erreur sur la première couverture) et du commandant Louis Demaeght, conservateur du musée d'Oran (aujourd'hui musée Ahmed Zabana) auquel son nom fut attribué en 1935 ; ces trois volumes rassemblent les rubriques éditées en annexe du *Bulletin de la Société de géographie d'Oran*.
8. La *Revue de l'Afrique française et des antiquités africaines (ancien Bulletin des antiquités africaines)* commence avec le t. 4 en 1886, et comporte trois numéros, à périodicité variable, jusqu'en 1888 (t. 6) ; à partir de 1887, le géographe Paul Pelet en est co-directeur.
9. Les cotes de la bibliothèque sont indiquées pour les ouvrages cités.
10. GODEFROY 1622 (cote : PA6099.GOTH 1622).
11. Du *Cantique des cantiques*, 2, 2 (*sicut lilium inter spinas*), devise qui fut utilisée par de nombreuses personnalités et institutions, en général ecclésiastiques.
12. MUONI 1876 (cote : DT185.MUON 1876).
13. Les armoiries adoptées par la Tunisie en 1956 présentent, de haut en bas, un navire phénicien voguant sur la mer de la liberté, puis, à droite la balance de la justice et à gauche un lion debout tenant un glaive argenté (l'ordre).
14. Daminano Muoni (1820-1894) était un juriste, historien, archiviste, homme politique, spécialiste de minutieux récits historiques.
15. « A S. A. Mohammed-es-Sadok, bey di Tunisi che savio energico perseveranteri constituiva la punica terra, patria d'Annibale, emula di Roma, queste poche studiate pagine riverente l'autore offre. »
16. TASCHEREAU 1829 : il s'agit de la première édition d'une étude qui connut un grand succès, et fut rééditée en 1855 et en 1869. Jules Antoine Taschereau (1801-1874) était un juriste, journaliste, dont la participation à la vie politique lui valut sa nomination à la Bibliothèque Nationale (impériale) par Napoléon III, où il fut chargé spécialement de la confection de catalogues. Par conséquent, ses œuvres ne font pas partie du fonds acquis par la bibliothèque Gernet-Glotz.
17. POINSSOT 1899 ; voir DEHERAIN 1925.
18. Julien fit la connaissance de Jean Baptiste Bernard Roy (1846-1919) en 1872 et noua avec lui des relations amicales et professionnelles. Agent consulaire au Kef, puis secrétaire général du gouvernement tunisien pendant des décennies, Roy cohabita avec Louis à Tunis. Voir CANAL 1919.
19. Voir *intra*.
20. Alfred Merlin (1876-1965), historien, archéologue, fut notamment directeur du Service des Antiquités de Tunisie de 1906 à 1920, avant d'être conservateur en chef du Département des antiquités gréco-romaines du musée du Louvre (1921-1946) ; voir BOYANCÉ 1965 ; TESSIER 1965.
21. Paule Eigenschenck (1892-1962), fille d'un collaborateur de Roy, Henri Eigenschenck (1851-1899), secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien et de Charlotte Ebray (1859-1941), fille du géologue Théophile Ebray, épousa Louis en 1921. Sa mère fut la première

directrice de l'école de jeunes musulmanes « Louise-René Millet » (1900), du nom de l'épouse du résident général, René Millet qui offrit les fonds pour la création à son départ de Tunisie. Au décès de Charlotte Eigenschenck, sa fille Paule prit la responsabilité de cet établissement progressiste, le premier de son espèce, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; voir CLANCY-SMITH 2000.

22. DUVAL 1969, p. 10.

23. Information de Madame Paulette Poinssot qui, avec une gentillesse sans faille et une immense patience, m'a raconté ses souvenirs et fourni d'innombrables renseignements.

24. Voir note 17.

25. Léon Renier (1809-1885) employa le premier le mot « épigraphie » en France (RENIER 1854) et réunit le premier corpus d'inscriptions latines de l'Algérie : les 14 fascicules furent rassemblés en un volume (RENIER 1855) ; chaque notice comporte un fac-similé approximatif suivi de la transcription, éventuellement d'un commentaire et de la mention des sources.

26. Il s'agit de HERON DE VILLEFOSSE 1887 et de FERRERO 1885 (cote : CN710. RENI 1855).

27. La différence entre ce total et le nombre de références indiqué plus haut vient de l'enregistrement individuel des composantes des volumes factices.

28. La statue faisait partie de la cargaison du navire transportant des œuvres d'art venant de Grèce qui fut remontée à la surface par étapes, au cours de plusieurs campagnes de fouilles, dans un premier temps sous l'autorité d'Alfred Merlin et de Louis Poinssot ; si Alfred Merlin n'était pas disponible, il était remplacé sur place par Louis Poinssot ou éventuellement par Félix-Louis Drappier, du Service des Antiquités. Voir HELLENKEMPER SALIES 1994, p. 10 ; SÖLDNER 1994. Principales publications de Merlin et Poinssot sur les bronzes, MERLIN, POINSSOT 1908 et *eid.* 1909, p. 31-42 (l'Éros).

29. Voir DONDIN-PAYRE 2014.

30. Henry Joseph Pierson était un relieur très prisé, fournisseur attitré des frères Goncourt.

31. COCARD 2007 ; VINCENT 2007 ; LABORIE 2008.

32. Ces volumes sont, par ordre chronologique : DE LA MOTTE, COMELIN, DE LA FAYE 1721 (cote : DT185.COME 1721) ; ANONYME 1724 (cote : DT185.RELA 1724) ; MACKAR, D'ARCISAS, DE LA FAYE 1726 (cote : DT185.LAFA 1726) ; DE LA MOTTE, GODEFROY, COMELIN 1731 (cote : DT185.LAFA 1731) ; ANONYME 1785 (cote : DT185.VOYA 1785).

33. EXIGA DIT KAYSER 1884 (cote : DT185.EXIG 1884). Le traducteur, Charles Jacques Exiga, appartenait à une famille d'origine grecque (Exarcos), émigrée à Cargèse, en Corse, puis en Algérie ; à la mort de son père, sa mère se remaria avec Paul Kayser qui l'adopta. Il devint interprète militaire, contrôleur civil et juge de paix en Tunisie.

34. Le volume, assurément relié par Julien Poinssot, dont les initiales apparaissent au dos, est complexe ; il est organisé autour du thème de l'Arabie et comporte NIEBUHR 1774, ainsi que MICHAELIS 1774 (cote : DS62.NIEB 1774).

35. Ce recueil factice comporte des contributions publiées séparément, en brochures, dont plusieurs furent réunies et diffusées en un second temps sous la signature de Bugeaud de la Piconnerie, sous le titre *Observations...* 1847 ; dans l'ordre suivant : BUGEAUD DE LA PICONNERIE 1844 ; BUGEAUD DE LA PICONNERIE 1847 ; JUCHAULT DE LAMORICIÈRE 1846 ; DE MARTIMPREY 1846 ; AZEMA DE MONTGRAVIER 1846 ; LANDMANN 1846 (cote : RF.POINSSOT. ALGERIE).

36. Information de Madame Paulette Poinssot.

37. Beaucoup des publications sont signées du D<sup>r</sup> Jean Herbert qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, se passionna pour les aspects anthropologiques et sociaux des tatouages en Afrique du Nord ; une douzaine d'études sont rassemblées sous la cote DT185.HERB ; Stéphane Gsell lui-même se pencha sur la question, GSELL 1927, p. 10-22. Je dois à Aurélien Caillaud, que je remercie vivement, la précision que, dans les archives, une fiche bibliographique de Louis Poinssot concerne les tatouages (sous-dossier 106, 112, 05, 05).

---

## INDEX

**Index géographique** : Algérie, Bâle, Bardo, Bizerte, Bourgogne, Carthage, Djerba, Dougga, France, Gaule, Genève, Lyon, Mahdia, Rome, Strasbourg, Thuburbo Maius, Tunis, Tunisie, Venise

**Mots-clés** : Barberousse, Bugeaud de la Piconnerie, Caillaud Aurélien, Carton Louis, Choul Guillaume du, Cintas Pierre, Durand de Laur Hyppolyte, Duval Noël, Eigenschenk-Poinssot Paule, Estienne, Exiga-Kayser Charles, Fabricius Georg, Gauckler Paul, Godefroy Denys, Hannezo Gustave, Héron de Villefosse, Lamairie Guillaume de, Manuzio Aldo, Merlin Alfred, Michaelis, Mohammed-es-Sadok (Sadok Bey), Muoni Damiano, Niebuhr, Oporin Jean, Pallu de Lessert Augustin-Clément, Poinssot Claude, Poinssot Julien, Poinssot Paulette, Puaux Gabriel, Quint Charles, Renier Léon, Rouille Guillaume, Roy Bernard, Strein Richard, Taschereau Jules

## AUTEUR

**MONIQUE DONDIN-PAYRE**

CNRS, UMR 8210, Paris